

VISION – MISSION – PRINCIPES – VALEUR - OBJECTIFS OPERATIONNELS du PFBC

VISION

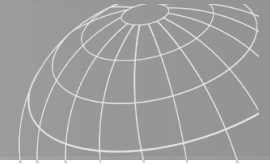
Les Ecosystèmes Forestiers d’Afrique Centrale sont gérés durablement, les ressources de la biodiversité sauvegardées pour le bien-être des populations par la mutualisation des contributions techniques et financières des partenaires.

MISSION

Proposer l'harmonisation des interventions des partenaires. Nous accomplissons notre mission en réunissant les membres du PFBC autour des 10 axes du PC, en facilitant la compréhension de chacun de ces axes par les membres et en faisant circuler l'information entre les partenaires.

PRINCIPES

1. Respect des opinions diversifiées des partenaires ;
2. Respect des connaissances acquises (locales et scientifiques) ;
3. Distribution équitable des « bénéfices ».
4. Alignement et de ‘recevabilité’ dans mise en œuvre des programmes suivant la déclaration de Paris.

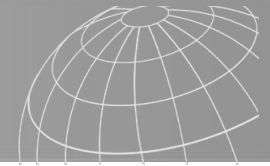


VALEUR

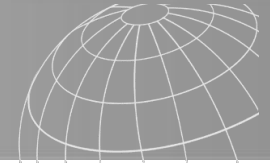
1. Tolérance et l'ouverture aux autres.
2. Enthousiasme pour les initiatives et l'innovation.
3. Anticipation des opportunités.
4. Transparence.
5. Communiqué honnêtement et clairement afin d'établir la confiance.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

1. Renforcer l'idée que les partenaires devraient toujours se soucier de l'intégration des dimensions économiques, sociales et environnementales ainsi que du genre dans les initiatives en faveur des forêts du bassin du Congo.
2. Encourager des processus de dialogue multi-acteurs dans l'aménagement du territoire et des ressources.
3. Appuyer les points focaux et les groupes de travail de la COMIFAC, et veiller à l'accompagnement des pays sur les thèmes d'intérêt majeurs pour la région.
4. Promouvoir le soutien technique et méthodologique au PNF.



5. Diffuser des documents d'appui institutionnel au SE COMIFAC que les partenaires voudront partager entre eux afin d'harmoniser leurs actions en faveur d'un plan global et inciter les partenaires à se joindre à un groupe de concertation de l'appui au SE COMIFAC.
6. Continuer d'arguer en faveur du financement du SE COMIFAC à travers le mécanisme de financement autonome sur base de prélèvement automatique de 0,1% sur la valeur import hors zone CEEAC.
7. Démontrer la valeur ajoutée que peut avoir la mise en œuvre du Plan de convergence pour assurer un développement durable.
8. Promotion du renforcement des coordinations nationales.
9. Promotion de l'intégration dans le programme global de renforcement institutionnel, d'une composante négociation et de résolution de conflits.
10. Formuler les agendas des réunions des CCR en consultant les membres et veiller au suivi des décisions prises lors de ces réunions. Tenir de haut niveau qui regroupent des décideurs des pays de la CEEAC au niveau politique (membres des Gouvernements et parlementaires), de la société civile et du secteur privé en marge d'évènements importants devant se tenir en Afrique Centrale.
11. Dresser un tableau synoptique (inventaire/typologie, type de financement, activités) des membres donateurs en essayant de les arrimer aux axes du plan de convergence de la COMIFAC.
12. Si les membres en expriment le désir, conduire un exercice visant à actualiser et à enrichir, à la lumière des leçons apprises par les Facilitations antérieures, l'actuel cadre de coopération.
13. Revoir avec le SE COMIFAC l'état des groupes de travail et en consultation avec les membres voir comment les redynamiser lorsque possible, tout en favorisant la naissance de nouveaux groupes issus de la concertation des membres.



14. Promouvoir l'actualisation du plan de convergence afin de rendre le plan plus sensible au genre et au contexte plus récent.
15. Développer une stratégie de communication identifiant les objectifs, les considérations stratégiques, les audiences ciblées, les messages essentiels, un plan d'action et les porteurs des messages. Toutes les occasions seront utilisées pour 'commercialiser' le contenu du 'Cadre de coopération' dans le but de mieux harmoniser les perceptions des partenaires du PFBC.

Equipe de la Facilitation

Nous réussissons notre mission avec une petite équipe mobilisée par l'ACDI, l'appui du SE COMIFAC, des partenaires techniques, des partenaires financiers et la participation des États membres.